



Directeur / directrice, Service du génie Poste cadre régulier – Temps plein

À propos de Mont-Tremblant :

S'établir à Mont-Tremblant, des choix... peu importe votre

NATURE : bord de l'eau, montagne, milieu naturel, urbain et villageois. Un terrain de jeux à ciel ouvert !

La Ville de Mont-Tremblant déborde d'activités sportives et culturelles : pistes cyclables, de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, complexe aquatique aréna, circuit d'entraînement pour vélo, course à pied, natation, parc récréatif de vélos, golfs, salles d'exposition, salle de spectacles, bibliothèques, spectacles en plein air, marché d'été et plus encore.

Une ville pour tous avec ses garderies, écoles primaires, école secondaire, Centre collégial, centre de formation professionnelle, Université du 3^e âge.

Changer de NATURE, c'est facile avec le transport en commun de Mont-Tremblant et la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

Notre mission :

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

Les personnes intéressées à postuler doivent transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant 16 h 30 le 8 janvier 2021.

Par la poste :

Service des ressources humaines
Affichage 2020-65-TP
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

Par courriel :

ressourcesshumaines@villedemont-tremblant.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant. Seules les personnes retenues seront contactées.

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du directeur des Services techniques/directeur général adjoint et conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur, le directeur ou la directrice du Service du Génie a pour mandat de planifier, coordonner et contrôler les activités du Service.

La personne participe à l'élaboration des orientations et stratégies en matière d'encadrement, d'opération, d'entretien et de mise en place d'infrastructures et d'équipements par la Ville ou par les promoteurs. Elle travaille en étroite collaboration avec le directeur des services techniques/directeur général adjoint dans la préparation des prévisions budgétaires annuelles, du programme triennal d'immobilisations (PTI) et des contrats de construction, d'entretien ou de fourniture de produits et services.

Dans le cadre du Programme Triennal d'Immobilisation (PTI), elle est responsable de préparer ou de faire préparer les estimations préliminaires des différents projets projetés, ainsi qu'à la préparation des règlements d'emprunt, le cas échéant. S'il y a lieu, il recommandera la réalisation d'études de faisabilité de toute nature qui pourraient être nécessaires. Elle sera appelée à préparer des demandes de subvention applicables.

Gestionnaire aguerrie, autonome, rassembleuse, la personne possède une forte capacité d'analyse et est habile dans la résolution de problèmes, et ce, particulièrement dans le cadre de la gestion de personnel. Elle supervise le personnel (cadre et syndiqué) et les activités de la division du génie en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville et autres intervenants. Elle contrôle et supervise des mandats de service professionnel de différentes natures et s'assure de l'application efficace des protocoles d'entente liant les développeurs aux nouveaux projets de développement immobiliers. Elle doit posséder une bonne connaissance du domaine du génie municipal et être familière avec les façons de faire et les règles de l'art dans la préparation des plans et devis, la gestion et la surveillance des projets de même qu'à l'application des règlements municipaux et provinciaux pertinents. Elle possède une expertise suffisante pour encadrer et critiquer les études d'avant-projet, de faisabilité ou techniques. Elle doit élaborer ou gérer la mise en application des différents plans directeurs de la Ville en lien avec le génie municipal.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exécution de ses fonctions, le directeur du Service de génie effectue toutes tâches connexes.

Une description complète des tâches reliées à la direction du Service du génie est disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : www.villedemont-tremblant.qc.ca [...].

Exigences :

Savoir :

- Détenir un diplôme d'études universitaires (Baccalauréat) en génie civil.
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office.
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide.
- Avoir une connaissance du milieu municipal serait un atout.

Savoir-faire :

- Posséder un minimum de huit (8) années d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.
- Avoir de l'expérience en gestion de projets.
- Avoir de l'expérience en gestion de personnel.
- Avoir de l'expérience en milieu municipal ou en génie municipal est un atout.

Savoir-être :

- Démontrer d'excellentes aptitudes pour la gestion des ressources humaines et financières, pour la planification, pour l'organisation du travail et pour la priorisation des travaux.
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de résolution de problèmes.
- Avoir du leadership et une bonne capacité à travailler en équipe.